



UCO

ANGERS
UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE DE L'OUEST

Faculté des Humanités

Groupe Arts

Livret des études

Licence Sciences humaines et sociales Mention Histoire de l'art 1^{ère} année



Année universitaire 2016-

2017 Responsable de formation L1 : Maï Le Gal
lic



SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES	4
INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES	5
1 – Majeures	5
2 – Mineures (parcours-type).....	5
2 – Projet Professionnel de l’Etudiant	8
3 – C2i.....	8
Ø Un outil d’intégration	9
Ø Une obligation pour les enseignants	9
Ø Le niveau d’exigence applicable à tous les étudiants	9
Ø Validation du C2i	10
4 – Examens.....	10
PRESENTATION DE LA LICENCE HISTOIRE DE L’ART.....	13
1 - Objectifs de la licence	13
2 - Compétences visées dans la licence	13
ORGANISATION DE L’ANNEE UNIVERSITAIRE	14
1 - Déroulement des épreuves	14
2 – Prévention des fraudes à l’attention des étudiants	14
3 - Résultats et délivrance des diplômes	16
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017	17
Premier Semestre	17
Second Semestre	18
ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 1	20
Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire).....	21
Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques	22
ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 2	28
Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)	29
Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques	30

INFORMATIONS GENERALES

L'Université Catholique de l'Ouest est dirigée par le Recteur, Monsieur Dominique VERME RSCH, assisté par deux vices-recteurs, Monsieur Olivier LE BERRE et Monsieur Laurent PERIDY, et deux délégués généraux, Monsieur Patrick BARBIER (Délégué à la Vie étudiante et à la Culture) et Monsieur Benoît RAVELEAU (Délégué à la Formation permanente et professionnelle).

A partir de Septembre 2014, la Faculté des Humanités de l'Université Catholique de l'Ouest se déploie sur cinq campus (Angers, Arradon, Guingamp, Laval, Papeete).

Pour le campus d'Angers, la Faculté des Humanités correspond à la fusion de trois instituts, à savoir : l'IPLV, l'IALH et les formations en sciences de l'information et de la communication de l'ISCEA. En s'appuyant sur l'expertise professionnelle et l'héritage académique de ces trois Instituts, la Faculté des Humanités regroupe les formations d'arts plastiques, histoire, histoire de l'art, information-communication, langues, lettres et musique et musicologie afin d'ouvrir à l'interdisciplinarité, renforcer les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant et mettre en œuvre des formations de qualité, reconnues par l'insertion professionnelle d'un important réseau d'anciens étudiants. Elle constitue la seule Faculté des Humanités sur le territoire national.

Décanat de la Faculté des humanités :

§? Doyen : **Yannick LE BOULICAUT**

§? Secrétaire général de Faculté : **Pierre BOUILLON**

§? Vice-doyen à la Formation : **Sophie ROCH-VEIRAS**

§? Vice-doyen à la Recherche et à l'Innovation : **Daniel LEVEQUE**

§? Vice-doyen à la Professionnalisation : **Pierre LEROUX**

Pour toute question (cours, orientation, ouverture disciplinaire, examens, méthodologie, etc.), l'étudiant s'adresse **prioritairement** au responsable L1 de la formation Histoire de l'art, **Madame LE MAÏ GALLIC**. Il peut rencontrer son responsable lors d'une permanence prévue à cet effet ou sur demande et rendez-vous.

Toute demande de rendez-vous auprès du responsable est effectuée par l'étudiant par mail ou à la fin d'un cours (mlegalli@uco.fr).

L'accueil de la Faculté des Humanités est assuré par **Madame Marie-Hélène BESNARD** en 511 (5^e étage du bâtiment Bazin). Les horaires d'ouverture pour les étudiants sont les suivants :

Ouverture du lundi au mercredi de 8h.30 à 12h.00 et de 14h.00 à 17h.00.

- le jeudi 8h30-12h00

- le vendredi de 8h30 à 16h00.



INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES

1 – Majeures

Huit majeures sont proposées à la Faculté des Humanités : Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Information-Communication, LEA, LLCE, Lettres et Musique.

Les cours de majeures ont lieu les lundis, mercredis et vendredis.

Vous avez la possibilité de changer de majeure jusqu'au 31 octobre en remplissant un imprimé du Secrétariat universitaire.

Au delà de cette date, il vous faut compléter un imprimé selon autorité compétente (Université d'Angers, Université de Nantes ou Rectorat). **Après le 10 décembre, aucun changement ne sera possible.**

Pour toute question, vous devez vous adresser à votre responsable de formation.

2 – Mineures (parcours-type)

Dès la Licence 1, au sein des licences de la Faculté des Humanités de l'UCO, l'étudiant choisit une mineure (60 heures/semestre), en complément de sa Majeure (par ex. Histoire de l'art). Il est conseillé à l'étudiant de choisir une mineure en fonction du projet professionnel qu'ils envisagent.

Cependant, ces mineures permettent plusieurs ouvertures quant aux réorientations des étudiants et aux passerelles qu'ils peuvent désirer suivre ; ainsi, il est possible de changer de mineure à l'issue du semestre 1 et du semestre 2, ou même d'inverser Majeure et mineure (si celle-ci est offerte dans la majeure sur le site de formation) à l'issue du semestre 1 et du semestre 2. Pour cela, l'étudiant a jusqu'au 30 novembre pour contacter le responsable de formation de la licence suivie. Ce changement sera accepté après un entretien avec celui-ci et sous réserve d'avis définitif du responsable de diplôme. Le changement se fait de manière encadrée, après motivation de la demande par l'étudiant. À l'issue du semestre 2, le changement de mineure (pour l'inscription en L2) peut se faire selon la même procédure, jusqu'au 30 juin 2016.

A partir du semestre 3, les éventuels changements d'orientation ne sont plus automatisés et nécessitent un entretien concernant le projet de formation et d'insertion de l'étudiant.

Les cours de mineures ont lieu les mardis et jeudis.

Les mineures proposées sur le campus d'Angers sont les suivantes :

1. Sociétés, cultures, frontières européennes
2. Langues et cultures
3. Lettres
4. Sciences Politiques
5. Économie, communication et management



6. Culture et enjeux patrimoniaux
7. Journalisme, multimédia et réseaux sociaux
8. Droit
9. Expériences plastiques et design graphique
10. Histoire de l'art
11. Information et communication
12. Musiques actuelles et paysages sonores
13. Théâtre
14. Philosophie
15. Théologie et Sciences religieuses

SOCIÉTÉS, CULTURES, FRONTIÈRES EUROPÉENNES

Approfondir les enjeux contemporains de la place de l'Europe dans le monde à travers une analyse résolument pluridisciplinaire qui emprunte aussi bien à l'histoire qu'à la géographie, à la sociologie qu'à la géopolitique ou encore à l'art. Des fondements culturels de l'Europe à l'histoire de la construction européenne, cette mineure vise à développer la réflexion et renforcer la culture générale nécessaire à la plupart des concours (journalisme, fonction publique, organisations internationales) et à de nombreux masters.

LANGUES ET CULTURES

Développer les compétences linguistiques en s'appuyant sur des bases grammaticales, lexicales et syntaxiques solides, tout en permettant d'appliquer ces connaissances aux domaines culturels, artistiques, historiques et médiatiques. Ce parcours propose le développement de 2 langues qui doivent être travaillées de façon conjointe afin que leur niveau de maîtrise puisse être équivalent.

LETTRES

Développer des connaissances et des compétences dans le domaine de la littérature au sens large du terme : ainsi ce sont les rapports entre la littérature et les arts (cinéma, peinture, musique...), la connaissance des métiers du livre, de la presse écrite ou encore les techniques de la lecture, de l'écriture créative qui doivent enrichir le parcours de l'étudiant en lui permettant d'avoir à la fois une solide culture générale et des capacités d'analyse critique.

SCIENCES POLITIQUES

Acquérir les bases nécessaires à une appréhension des questions politiques et comprendre les problématiques internationales liées à la mondialisation, aux institutions internationales et aux évolutions des stratégies internationales des États. Analyse approfondie de l'actualité européenne et internationale en anglais.

ÉCONOMIE, COMMUNICATION ET MANAGEMENT

Se spécialiser dans les domaines ayant trait à l'environnement général de l'exercice d'une activité économique et au fonctionnement des organisations (niveaux macro et micro, interne et externe). Approches économique et juridique, notions de veille, de communication et de management seront détaillées en tenant compte de la spécificité des organisations concernées (entreprises, collectivités territoriales, etc.).

CULTURE ET ENJEUX PATRIMONIAUX

Acquérir un socle de connaissances autour des arts (histoire de l'art, cinéma, musique), des institutions culturelles, de leur histoire – française et européenne – en s'interrogeant notamment sur les problématiques liées aux notions complexes de « Patrimoine » et de « Médiation culturelle ». Cette mineure permet de préparer un projet professionnel lié aux métiers du secteur culturel.

JOURNALISME, MULTIMEDIA ET RESEAUX SOCIAUX

Acquérir des connaissances et des compétences pour développer un projet professionnel lié au journalisme, mais également à la communication digitale, notamment autour de la production, la gestion et des techniques de l'information, en particulier appliquées à un environnement médiatique numérique.

DROIT

Acquérir des connaissances et des compétences centrales en sciences juridiques, tout en permettant le dialogue avec les disciplines frontalières, afin de comprendre le rôle du droit dans le développement et l'organisation des institutions et des sociétés. Approches historiques et philosophiques de l'évolution du Droit et maîtrise des systèmes administratifs et judiciaires de la France et de l'Union Européenne.

EXPERIENCES PLASTIQUES ET DESIGN GRAPHIQUE

Réalisations visuelles et/ou sonores en lien étroit avec l'art contemporain, avec la mise en situation dans des espaces donnés et/ou inventés de différentes techniques d'expression et de représentation, à travers l'utilisation de pratiques artistiques traditionnelles (dessin, peinture, sculpture, photographie), en lien avec les outils multimédia récents (projections vidéo, son et éclairage). Création d'objets de communication visuelle liés au domaine artistique.

HISTOIRE DE L'ART (pour non-spécialistes)

Ouverture aux non-spécialistes, afin d'acquérir un socle de connaissances en Histoire générale de l'art par l'étude des différentes périodes artistiques, des origines antiques aux pratiques contemporaines. Les thématiques retenues, associées à des enseignements d'esthétique, permettent d'envisager les axes essentiels de la réflexion et des créations artistiques occidentales.

INFORMATION ET COMMUNICATION (pour non-spécialistes)

Ouverture aux non-spécialistes, afin d'acquérir et développer des compétences et connaissances dans les domaines de la production, du traitement et de la diffusion de l'information, ainsi que des enjeux et impacts de la communication au sens large du terme. Etude des usages médiatiques et du rôle des industries culturelles, avec également une coloration politique et institutionnelle des sciences de l'information et de la communication.

MUSIQUES ACTUELLES ET PAYSAGES SONORES

A travers une pratique musicale régulière, développement des compétences autour des musiques actuelles (amplifiées notamment) et de l'illustration sonore sous toutes ses formes (bande son de film, documentaire, bruitages, ambiances, design sonore etc.). Synthèse entre cours théoriques et pratiques thématiques, en partenariat avec le Chabada et Sans-Détour, l'un des trois grands éditeurs français de jeu de rôle sur table..

THEATRE

Explorer les connaissances fondamentales concernant les grands textes du théâtre, son histoire en tant qu'art lié à des développements linguistiques et socio-culturels, ainsi que sa pratique sous plusieurs aspects techniques, afin de permettre aux étudiants de monter en compétence dans le jeu, la mise en scène et la gestion de projet théâtral. Association avec des partenaires culturels locaux, comme le NTA notamment.

PHILOSOPHIE

Acquérir un socle de connaissances conceptuelles à travers l'étude de textes et de questions incitant à la réflexion argumentée des étudiants, à travers l'analyse des grandes périodes philosophiques (de l'époque antique à l'époque contemporaine) et des grandes questions philosophiques (langage, logique, connaissance, métaphysique et éthique).

THEOLOGIE ET SCIENCES RELIGIEUSES

Exploration des grandes questions théologiques à travers l'étude de textes et de questions incitant à l'exploration de la pensée et de l'argumentation, grâce à l'analyse en profondeur de textes bibliques, de la patristique, de la sociologie des religions et de la spiritualité dans son ensemble.

2 – Projet Professionnel de l'Etudiant

L'UCO propose dans toutes les facultés, un dispositif intitulé « Projet Professionnel de l'Etudiant » (PPE) destiné à nourrir la réflexion de l'étudiant en licence sur les possibilités qui s'offrent à lui en termes professionnels, s'il ne s'est pas d'ores et déjà inscrit dans un parcours « Métiers de l'Enseignement ». L'objectif est de mettre en œuvre une dynamique, de donner une méthode permettant de rendre l'étudiant acteur de son orientation dans ses choix à venir.


Ce dispositif est mis en place par des enseignants des facultés et des conseillers d'orientation du SOI. Cet enseignement en licence 1^{ère} année se déroule sur l'ensemble des deux semestres.

3 – C2i

Dans le but de développer et valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, le Ministère de l'Education Nationale a institué le Certificat Informatique et Internet, ou C2i.

L'Université Catholique de l'Ouest est reconnue depuis 2005 comme centre certificateur, c'est-à-

dire habilitée à délivrer le C2i sous condition de succès à un certain nombre de tests théoriques et pratiques, selon un cahier des charges défini au niveau national par le ministère. Dans la suite de ce livret vous trouverez les informations relatives au C2i : formations, validations et finalement certification.



Pourquoi le C2i ?

Ø? Quelques chiffres

Entre 2001 et 2012, le nombre d'internautes (individus de plus de 11 ans) en France est passé de 11,9 millions à plus de 40 millions ; 58% des Français étaient internautes en 2007, ce chiffre a doublé en 2012. (Source : Médiamétrie.)

Ø? Un atout professionnel

Dans un curriculum vitæ, les termes de Toefl ou Toeic ont chassé les approximations de la rubrique « Langues » en termes de compétences linguistiques. Il en sera probablement de même pour le C2i niveau 1 (généraliste et transversal) et le C2i niveau 2 (rattaché à la spécificité numérique d'une profession) qui vont prendre place dans la rubrique « Informatique » du CV et feront partie demain des critères d'embauche des secteurs privé et public.

Ø? Un outil d'intégration

Outre l'atout professionnel majeur que représente le C2i, celui-ci participe à l'intégration de l'étudiant dans la vie numérique qui touche désormais tous les domaines de notre quotidien : gestion, consommation, loisirs, culture...

Ø? Une obligation pour les enseignants

La rapide évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC) a engendré au cours de ces dernières années une progression notable des équipements disponibles dans les établissements d'enseignement. Les instructions officielles et les nouveaux programmes prennent en compte cette évolution. Tout enseignant est désormais concerné par l'usage des outils propres à ces technologies et leur intégration dans les pratiques pédagogiques (Extrait du Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale, mars 2004).

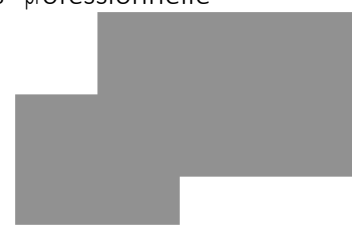
La conséquence de ce texte officiel est que vous devez être en possession des compétences du C2i niveau 1 pour pouvoir vous inscrire à une certification de niveau 2. Ceci sera notamment exigé pour intégrer les Masters d'enseignement (qui préparent au C2i niveau 2 « métier de l'enseignant »).

Depuis la rentrée 2007, le brevet informatique et internet (B2i) est devenu obligatoire pour obtenir le brevet des collèges. Mise en œuvre au sein des collèges depuis 2001, cette épreuve a fait l'objet d'une réévaluation par le ministère de l'Éducation nationale, qui a décidé de l'imposer aux collégiens, en plus de la moyenne obtenue entre les épreuves écrites de l'examen terminal et le contrôle continu.

Présentation du C2i niveau 1

Ø? Le niveau d'exigence applicable à tous les étudiants

Suite logique du B2i (Brevet informatique et internet), le C2i niveau 1 a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtriser les compétences qui sont désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et d'être capables de faire évoluer ces compétences en fonction des développements technologiques. Enfin, il vise à établir qu'ils maîtrisent des compétences qui les aideront à s'insérer dans le monde des activités professionnelles à la fin de leur cursus.



Ainsi, le C2i niveau 1 atteste de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'étudiant pour mener les activités qu'exige aujourd'hui un cursus d'enseignement supérieur

: recherche, création, manipulation, gestion de l'information, récupération et traitement des données, gestion des données, sauvegarde, archivage et recherche de ses données, présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail, échange et communication à distance, production en situation de travail collaboratif, positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques, déontologiques et éthiques...

Ø **Organisation du C2i**

Le C2i est intégré à la Licence en UE et réparti sur les 2 semestres de L1.

Le référentiel des compétences est constitué de cinq domaines spécifiques au C2i niveau 1 :

*Domaine D1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif

*Domaine D2 : Être responsable à l'ère du numérique

*Domaine D3 : Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques

*Domaine D4 : Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique

*Domaine D5 : Travailler en réseau, communiquer et collaborer.

Ø **Validation du C2i**

Les validations seront effectuées sous forme de QCM, dossier et/ou contrôle des compétences sur poste (Dossier numérique de compétences à venir).

Chaque validation semestrielle vaudra pour l'UE C2i1 dans le cadre de la Licence.

Quant à l'obtention du C2i1, l'étudiant devra valider chacun des 5 domaines – en pratique et en QCM – sans compensation (ni entre pratique et QCM ni entre domaines).

Chaque domaine sera validé individuellement. Cette modalité de non compensation n'intervient pas pour obtenir le semestre de la licence.

L'étudiant pourrait donc être admis par compensation au semestre avec une note inférieure à 10 en informatique, mais ne le serait pas au C2i.

Le certificat est délivré sur compétences acquises mais sans notation.

4 – Examens

Les règles de validation et de compensation

Les enseignements de L1 sont validés par un contrôle continu qui peut prendre un certain nombre de formes selon le cours : évaluations en cours et/ou évaluation hors cours (devoir sur table, oral, travail personnel), ou encore dossier.

Au sein de chaque UE, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE s'effectue sans note éliminatoire (sous réserve que l'ensemble des épreuves ait été subi). Toute UE où la moyenne (10/20) est obtenue est définitivement acquise.

Il y a une **compensation des UE à l'intérieur du semestre** si la moyenne au semestre est supérieure à 10/20. Les UE sont alors obtenues par compensation avec le nombre de crédits qui leur est associé. L'obtention de la moyenne générale pour les UE d'un même semestre implique, par compensation le cas échéant, l'acquisition définitive de toutes les UE de ce semestre. Toute UE obtenue, soit directement soit par compensation, est définitivement acquise avec les crédits qui s'y rapportent.

La compensation **s'effectue également par compensation annuelle**, les semestres d'une même année pouvant être validés dans leur totalité si la moyenne des deux atteint 10/20.

Dans le cas où le semestre n'est pas validé, toute UE non obtenue en première session doit être représentée obligatoirement en seconde session dans les disciplines dont la note est inférieure à 10/20. La note attribuée en session de rattrapage à un élément constitutif (EC) est la meilleure des deux notes.

Toute UE non obtenue à l'issue de la seconde session, soit directement, soit par compensation, et qui implique l'absence de validation d'un semestre doit être représentée intégralement au cours de l'année universitaire suivante dans le cadre des modalités ci-après définies relatives à la gestion des semestres en retard.

La gestion des semestres de retard

L'inscription universitaire annuelle est de droit pour tout étudiant à qui ne manque **que** la validation d'un seul semestre de son cursus. La poursuite des études dans un nouveau semestre de l'année universitaire sera soumise à la vérification préalable par le jury annuel que cette condition est toujours remplie dans la progression du cursus.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, l'étudiant devra privilégier l'acquisition du niveau inférieur.

La composition des jurys de licence

La Licence d'Histoire de l'art est en convention avec l'Université de Nantes.

Le jury se compose de six membres : trois de l'Université de Nantes et trois de l'Université catholique de l'Ouest. Il est placé sous l'autorité d'un Président et Vice-Président, tous deux enseignants-chercheurs de l'Université de Nantes. La liste des membres est arrêtée chaque année par le Président de l'Université de Nantes, sur proposition du Directeur de l'UFR Histoire, histoire de l'art et archéologie. La composition du jury annuel fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignements.

Le jury se réunit à l'issue de la session initiale, c'est-à-dire à l'issue des deux semestres de l'année universitaire.

Ce jury valide définitivement l'année universitaire au vu des résultats de chaque semestre, examine les situations particulières qui lui sont soumises et arrête s'il y a lieu des dispositions spécifiques pouvant conduire à la validation des études liées à ces situations. Il examine s'il y a lieu ainsi les situations des candidats « en gestion de semestres en retard » notamment pour suspendre leur validation ou prononcer celle-ci.

Il prononce l'acquisition du diplôme correspondant à l'année de formation considérée.

Les conditions de délivrance de la licence et des mentions

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir obtenu les 180 crédits correspondants aux semestres S1 à S6.

Pour l'attribution d'une mention au diplôme, le calcul de la moyenne se fait sur les deux derniers semestres S5 et S6 de la troisième année de licence.

Il n'y a pas de mention si la moyenne générale est inférieure à 12/20. La mention est :

Assez bien de 12,00 à 13,99

Bien de 14,00 à 15,99

Très bien à partir de 16,00.

La délivrance des diplômes intermédiaires

Le libellé du DEUG est celui correspondant à la dénomination de la mention de la licence. **Pour l'obtention du DEUG, l'étudiant doit avoir 120 crédits aux semestres S1 à S4.** La mention au diplôme de DEUG est calculée sur les deux derniers semestres S3 et S4. Il n'y a pas de mention si la moyenne générale de L2 est inférieure à 12/20. Les étudiants qui ont validé 120 crédits sur les quatre premiers semestres se voient attribuer le DEUG de la mention de Licence pour laquelle ils ont pris une inscription.

La mention est :

Assez bien de 12,00 à 13,99

Bien de 14,00 à 15,99

Très bien à partir de 16,00

Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme comprend une description du parcours suivi par l'étudiant (UE et matières). En outre, sont précisés les enseignements suivis par l'étudiant en particulier : les langues, les outils informatiques tels que le C2i, les options spécifiques, les enseignements transversaux et la mobilité internationale (SUE).

Cas d'absence aux épreuves

L'absence à toute évaluation des connaissances est sanctionnée par la note zéro (0 *informatique*), prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Les absences au contrôle continu pourront être justifiées par un document original : certificat médical original avec cachet du médecin, certificat de décès d'un parent proche, certificat d'hospitalisation, convocation à un concours, permis de conduire,

Journée Défense et Citoyenneté, congrès syndical. *Le justificatif devra être présenté dans les 3 jours*

ouvrables. En cas d'absences justifiées recevables, il est procédé à une évaluation de remplacement.



PRESENTATION DE LA LICENCE HISTOIRE DE L'ART

1 - Objectifs de la licence

La Licence Histoire de l'art propose une formation fondée sur des approches théoriques. Elle permet d'acquérir des connaissances, des méthodes ainsi que les capacités de raisonnement dans les champs artistiques et dans le domaine de l'esthétique.

La licence Histoire de l'art a pour objectif de former des spécialistes de l'art qui sachent analyser et interpréter des créations dans les domaines de la peinture, la sculpture, l'architecture, les arts graphiques et les arts décoratifs au cours des quatre grandes périodes de l'histoire de l'art, de l'Antiquité à nos jours, et au sein d'un large champ géographique et culturel.

La formation accorde à partir de la troisième année une place privilégiée à l'art contemporain et à la réflexion sur l'image contemporaine.

La formation se fonde également sur l'acquisition par l'étudiant d'une vaste culture générale et sur une pré-professionnalisation.

Enfin, elle permet aux étudiants de développer une autonomie dans le champ disciplinaire, autonomie qui leur permettra de s'insérer dans la société à un niveau et dans un domaine correspondant à leur qualification.

2 - Compétences visées dans la licence

La licence d'histoire de l'art offre la possibilité aux étudiants d'acquérir au cours des trois années d'enseignement les compétences suivantes :

- Une culture générale solide en histoire de l'art. Situer, définir et décrire les grandes époques de l'histoire de l'art occidental.
- Une compréhension de la création artistique, tout en sachant la mettre en perspective historiquement au sein d'une civilisation ou d'une société particulière.
- Des outils d'analyse des processus de création, de fabrication, et de diffusion des œuvres, tout en croisant les données historiques, culturelles, techniques et esthétiques.
- Des outils d'étude, d'analyse et de mise en valeur du patrimoine artistique.
- Une maîtrise des exercices propres à l'histoire de l'art : description d'œuvre, analyse stylistique, analyse iconographique, et analyse critique d'une œuvre.
- Les techniques pour mobiliser ses connaissances de manière à produire un commentaire ou une critique d'œuvre détaillé(e).
- Une maîtrise des concepts liés à l'histoire de l'art, à la critique d'art et l'esthétique afin de produire une réflexion claire, ordonnée et convaincante à l'écrit (dissertation) ou à l'oral (exposé).

ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

Le calendrier universitaire est arrêté dans le courant de l'année précédente et diffusé à la rentrée universitaire (cf. page 13).

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Elles sont précisées dans ce livret au sein de chaque tableau de formation et après chaque présentation d'enseignement.

Une seconde session de rattrapage est organisée après les délibérations des deux semestres de l'année (mois de juin).

1 - Déroulement des épreuves

Les épreuves, écrites ou orales durant le semestre sont sous la responsabilité du professeur, l'épreuve hors cours est organisée par la Faculté, la convocation des étudiants se fait par voie d'affichage avant le début des épreuves (et comporte toutes indications précises concernant la date, l'horaire, le lieu précis pour chaque épreuve clairement mentionnée sous son libellé officiel).

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats avant l'entrée dans la salle ou pendant l'épreuve. Les étudiants doivent pouvoir présenter leur carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.

Il appartient aux surveillants d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve, qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

2 – Prévention des fraudes à l'attention des étudiants

La procédure disciplinaire est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992.

Relève de la procédure disciplinaire, tout étudiant de l'UO lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude, tentative de fraude ou plagiat, ou à l'occasion de son inscription dans l'établissement.

Définition : est considéré comme fraude, tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e).

Lors des examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

Définition : le plagiat consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits. A la rentrée universitaire puis lors du dépôt de son mémoire ou de tous travaux « lourds » (selon l'institut), l'étudiant s'engage, par écrit, au respect de non-plagiat (cf. annexe jointe « Charte de non plagiat »).

En cas de plagiat, le responsable dresse un procès-verbal qui sera adressé à la section disciplinaire dont relève l'UCO.

L'outil EPHORUS est à la disposition des enseignants qui déposent le fichier à vérifier : .txt, .doc, .pdf. Ce logiciel compare le contenu en le croisant avec des recherches internet et des bases propres. Un rapport est renvoyé (sous 30 min) à l'enseignant lui indiquant le pourcentage de texte plagié et en colorant en rouge les parties du texte qui lui semblent plagiées ; c'est à l'enseignant d'interpréter toutes ces données pour conclure ou non d'un plagiat.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE

Le SU adresse à l'autorité compétente la demande de saisie de la section disciplinaire accompagnée des pièces suivantes :

- Nom et prénom de l'étudiant
- Date et lieu de naissance
- Adresse postale
- PV de constat de fraude ou de plagiat
- Si fraude, photocopie de la copie d'examen
- Si plagiat, logiciel ayant permis de constater le plagiat
- Tout élément de preuve.

Dans l'attente de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat. Aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée et que le jury de délibération ait eu lieu. Un courrier est adressé à l'étudiant, l'informant que la réglementation oblige l'établissement à attendre la saisie de la section disciplinaire dont il fait l'objet, pour lui communiquer ses résultats, et l'invitant à participer à la 2ème session. En cas de refus de bénéficier de la 2ème session, l'étudiant doit en informer le Secrétariat Universitaire par courrier. En cas de 2ème session, l'étudiant est donc convoqué à l'épreuve concernée par la suspicion de fraude ou de plagiat et à toutes les épreuves inférieures à 10 dans les UE non acquises (pas de compensation du semestre).

La section disciplinaire se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

1/ l'avertissement

2/ le blâme

3/ l'exclusion temporaire ou définitive, éventuellement avec sursis, de l'Université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.



Toute sanction précédente prononcée entraîne au minimum la nullité de l'épreuve pour l'intéressé et la section décide s'il y a lieu de prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou l'ensemble de la session d'examens.

L'étudiant peut former un recours devant le CNESER dans les 2 mois de la notification de la décision. L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

La section disciplinaire peut ordonner l'affichage de ses décisions à l'intérieur de l'établissement mais sans mentionner le nom de la personne sanctionnée (sauf en cas d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur). Cet affichage doit être fait de façon visible dans les instituts.

3 - Résultats et délivrance des diplômes

La proclamation des résultats intervient à l'issue des délibérations des jurys par voie d'affichage. L'affichage des résultats concerne l'admission, ou l'ajournement à la seconde session ou définitif.

Les relevés de notes individuels sont ensuite envoyés par le Secrétariat Universitaire aux étudiants.

Dans tous les cas, la communication téléphonique des résultats est exclue.

Chaque étudiant a la possibilité de consulter ses copies selon les modalités clairement définies et affichées dans son institut.

Tout recours est à présenter par l'étudiant auprès du Président de jury, lequel en informe le Président de l'Université de Nantes, le Recteur de l'UCO et le Recteur d'Académie. Le Recteur de l'UCO saisit le conseil de régulation pour examen et avis.

La délivrance du diplôme national de licence, et de DEUG revêtu du visa du Recteur d'Académie, intervient dans un délai de six mois après la proclamation des résultats.

Les présentes dispositions sont applicables à tous les étudiants inscrits dans des formations relevant de la gestion des jurys en convention avec l'Université de Nantes.



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017

Premier Semestre

Lundi 5 septembre – 10 h 00	Rentrée des étudiants de Licence 1 – Amphi Bazin
Mardi 6 septembre – 13 h 30	Rentrée des étudiants de Licence 2 – Amphi Bazin
Lundi 12 septembre – 10 h 00	Rentrée des étudiants de Licence 3
Du 12 au 18 septembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du premier semestre
Mardi 27 septembre	Début des cours des Ateliers Transversaux
Jeudi 6 octobre	Rentrée solennelle UCO
Du 27 octobre au 2 novembre	Congés de la Toussaint
Du 28 novembre au 4 décembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du second semestre
Du 8 au 14 décembre	Contrôles continus pour les étudiants de L1
Du 17 décembre au 2 janvier	Congés de Noël
16 décembre	épreuves de remplacement en L1
Du 3 au 14 janvier	Examens de Licence 2 et 3 des semestres impairs



Second Semestre

Lundi 9 janvier	Rentrée du second semestre
Samedi 28 janvier	Journée portes ouvertes
24 janvier	Début des cours des Ateliers transversaux
7 et 8 février	Jours professionnels (pas de cours de Licence)
Du 18 au 26 février	Congés d'hiver
Du 18 février au 3 mars	Stages de Licence 2 et 3
Samedi 4 mars	Journée portes ouvertes
Du 13 au 16/17 mars	Voyage des étudiants de Licence Histoire de l'art
Du 8 au 17 avril	Congés de printemps
Du 25 avril au 5 mai	Contrôles continus (CC2) pour les étudiants de L1
Vendredi 5 mai	Fin des cours du second semestre pour les étudiants de Licence
Du 5 au 10 mai	Examens oraux+ épreuves de remplacement en L1
A partir du 9 mai	Examens de Licence 2 et 3 des semestres pairs
Du 19 au 30 juin	Seconde session des semestres impairs et pairs en Licence



SEMESTRE 1



ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 1

	Unité d'enseignement	CM	TD	TE	Contrôle des connaissances CC1	Coef	Contrôle des connaissances CC2	Coef	Total Coef
1UE1 MAJEURE :									
	. Fondamentaux de l'Histoire de l'art I (art grec antique)	12	12		Ecrit/oral	1	Ecrit (3h)	2	3
	. Fondamentaux de l'Histoire de l'art II (art médiéval)	18	12		Ecrit/oral	1	Ecrit (4h)	2	3
	. Langue étrangère		12				Dossier		2
1UE2 MAJEURE :									
	. Analyse iconographique I	12	06		Ecrit (1h)	1	Oral	1	2
	. Analyse architecturale II	12	06		Ecrit (1h)	1	Oral	1	2
	. Esthétique	12	06		Ecrit (1h)	1	Ecrit (2h)	1	2
	. Approches plurielles	12	06		Travail perso.	1	Ecrit (2h)	1	2
1UE3 MINEURE (au choix) :		15	15						4
	. Langues et cultures								
	. Lettres								
	. Sciences politiques								
	. Economie, communication et management								
	. Expériences plastiques et design graphique								
	. Culture et enjeux patrimoniaux								
	. Théologie et Sciences religieuses								
	. Journalisme multimédia et réseaux sociaux								
	. Musiques actuelles et paysages sonores								
	. Philosophie								
	. Sociétés, cultures, frontières européennes								
	. Information et communication								
	. Droit								

. Théâtre

1UE4	MINEURE (au choix) Choix identique à l'UE 3	15	15					4
1UE5	UE PREPRO . PPE/PPE+ et C2i . Méthodologie disciplinaire		24 12			CC Dossier		4 2 2
1UE6	UE FIGURE LIBRE Langue étrangère/atelier transversal/engagement personnel/préparation concours/ autre)		24			CC		2

Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

1^{ère} session : le lundi 12 décembre 2016

2^{nde} session : lundi 19 juin 2017



Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

1UE1 – MAJEURE : Fondamentaux de l'Histoire de l'art

1.1 Fondamentaux de l'Histoire de l'art I - Histoire de l'art antique

Cours : 12h.00 ; T.D. : 12h.00 :

Professeurs : Isabelle HASSELIN ROUS (CM) – Mathilde ETOT (TD) Programme :

Introduction à l'histoire générale de l'art grec antique.

Le cours correspond à une première approche de l'art antique grec, de l'époque archaïque au 1^{er} siècle av. J.-

C. L'enseignement vise à transmettre aux étudiants les notions essentielles en s'appuyant sur des œuvres qui appartiennent aux domaines de la céramique (amphore, cratère, etc.), de la production sculpturale (*kouroi, korai*, etc.) ou de l'architecture (ordre dorique, ordre ionique, ordre corinthien). Nous insisterons également sur la nature des matériaux (marbre, bronze, etc.) et l'histoire des techniques. L'objectif des TD est parallèlement d'initier les étudiants au vocabulaire de base permettant de traiter les différents types d'œuvres et à l'analyse méthodologique de celles-ci.

Bibliographie sélective :

BOARDMAN John, *L'art grec*, Paris, Thames et Hudson, 2003 (1^{ère} éd. 1965).

<Cote : 709.38 BOA>

HELLMANN Marie-Christine, *L'architecture grecque*, 2 vol., Paris, Picard, 2002-2006.

< Cote : 722.8 HEL>

HOLTZMANN Bernard (dir.), *L'art de l'Antiquité, vol. 1 : Les origines de l'Europe*, Paris, Gallimard/Réunion des Musées Nationaux, 1995.

< Cote : 709.012 ART>

HOLTZMANN Bernard, PASQUIER Alain, *Histoire de l'art antique : l'art grec*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1998.

< Cote : 709.38 HOL>

ROLLEY Claude, *La sculpture grecque*, 2 vol., Paris, Picard, 1994-1999.

< Cote : 733 ROL>

Validation :

- Ecrit/oral
- Ecrit (3h)

1.2 Fondamentaux de l'Histoire de l'art II - Histoire de l'art médiéval

Cours : 18h.00

- TD : 12h.00 Professeurs : Maï

LE GALLIC

Programme : Introduction à l'histoire générale de l'art médiéval occidental

Ce cours correspond à une initiation à l'histoire de l'art du Moyen Age occidental depuis l'Antiquité tardive – période à partir de laquelle la société commence à se christianiser – jusqu'à l'époque gothique (IV-

XVe siècles). Il est axé sur l'étude de l'art monumental chrétien (architecture, sculpture et peinture). Seront ainsi analysés les édifices les plus caractéristiques de la période afin de familiariser les étudiants avec les phases majeures de l'art médiéval occidental. Le travail du T.D. vise à l'acquisition du vocabulaire de base permettant de traiter les différents types d'œuvres étudiées et à l'apprentissage d'une méthodologie afin d'analyser avec précision les exemples vus en cours. Ils seront également l'occasion de travaux réalisés par les étudiants.

Bibliographie sélective :

BARRAL I ALTET Xavier, *L'art médiéval*, (coll. Que-sais-je ?), Paris, P.U.F., 1991.

<Cote : 709.021 BAR>

CAILLET Jean-Pierre (dir.), *L'art du Moyen Age*, Paris, Gallimard/Réunion des Musées Nationaux, 1995.

<Cote : 709.02 ART>

CHARRON Pascale, GUILLOUËT Jean-Marie (dir.), *Dictionnaire d'Histoire de l'art du Moyen Age occidental*, (coll. Bouquins), Paris, R. Laffont, 2009.

<Cote : 709.020 3 DIC>

DURLIAT Marcel, *Des barbares à l'an mil*, Paris, Mazenod, 1985.

<Cote : 709.021 DUR>

ERLANDE-BRANDENBURG Alain, *L'art gothique*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2004 (1^{ère} éd., 1989).

<Cote : 709.022 ERL>

VERGNOLLE Eliane, *L'art roman en France*, Paris, Flammarion, 1994.

<Cote 709.021 6 VER>

Validation :

- Ecrit/oral
- Ecrit (4h)

1.3 Langue vivante

T.D. : 12h.00

Professeurs : coord. Tanya WILLOTTE – Centre des langues

Programme : pratique d'une langue vivante (anglais, espagnol). Entraînement écrit et pratique orale en lien avec des questions artistiques liées à la culture des pays de la langue pratiquée.

1UE2 – MAJEURE

Validation :

- 1^{ère} session : dossier constitué des épreuves de CC. Attention : l'assiduité au cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée.
- 2^{nde} session : épreuve orale à partir d'un document nouveau.

2.1 Analyse iconographique I - Introduction

Cours : 12h.00 -

- T.D. : 06h.00 Professeur : Maï

LE GALLIC

Programme : Initiation à la lecture de l'image médiévale

le cours a pour but de donner aux étudiants des outils d'analyse et de compréhension de ses images médiévales. La première partie du cours sera consacrée à la naissance de l'image chrétienne au cours de l'Antiquité tardive et à son développement pendant le Moyen Age.

On étudiera le rôle de l'image et ses fonctions et on montrera l'importance du contexte au sein duquel elle se déploie pour tenter de la comprendre. La seconde partie du cours sera consacrée à l'étude de plusieurs thèmes iconographiques en lien avec le texte biblique (Ancien et Nouveau Testament, textes apocryphes, etc.). Seront confrontées sources textuelles et images afin d'essayer d'appréhender le processus de création de l'image et d'observer la mise en place d'une tradition iconographique au cours du Moyen Age.

Premier volet d'une série de cours sur l'image, l'enseignement méthodologique d'iconographie se fixe pour objectif de former le regard des étudiants en Histoire de l'art. Par une approche transdisciplinaire, il les aide à acquérir une culture religieuse et profane indispensable à tout historien de l'art, et les entraîne à développer une flexibilité dans l'analyse et la réflexion.

Source :

- La Bible

- *Evangiles apocryphes*, réunis et présentés par F. QUERE, (coll. Point Sagesse), Paris, Seuil, 1983.

<Cote : 229 EVA>

Bibliographie sélective :

BASCHET Jérôme, *L'iconographie médiévale*, (coll. Folio Histoire), Paris, Gallimard, 2008.

<Cote : 704.909 02 BAS>

BELTING Hans, *Image et culte, une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Cerf, 1998 (éd. orig. 1991).

<Cote : 704.948 2 BEL>

DUCHET-SUCHAUX Gaston, PASTOUREAU Michel, *Guide iconographique, la Bible et les saints*, (coll. Tout l'art), Paris, Flammarion, 1995.

<Cote : 704.948 DUC>

RUSSO Daniel, « Icône, iconoclasme, iconodoulie » et « Image, imago », dans P. Charron, J.-M. Guillouët (dir.), *Dictionnaire d'Histoire de l'art du Moyen Age occidental*, (coll.

Bouquins), Paris, R. Laffont, 2009, p. 447-450 et 452-458.

<Cote : 709.020 3 DIC>

SCHMITT Jean-Claude, « Images », dans J. Le Goff et J.-C. Schmitt, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, 1999, p. 497-511.

<Cote : 940.103 DIC>

Validation :

- Ecrit (1h)
- Oral

2.2 Analyse architecturale I - Introduction

Cours : 12h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Maï LE GALLIC

Programme : Constitué de deux ^{vols} répartis sur l'année, ce cours, fondé sur une approche chronologique, a pour objectif d'apprendre à maîtriser les outils de l'analyse architecturale (méthode, théories, modes de représentation, vocabulaire, styles, etc.).

Ce premier semestre sera consacré à l'étude des périodes allant de l'Antiquité grecque jusqu'à l'aube de la Renaissance. L'examen des théories et édifices emblématiques de ces ères artistiques et culturelles nous permettra tout d'abord d'en mettre en évidence les principaux styles. Se révélera ainsi l'unité de cette grande phase, fondée sur une approche empirique des méthodes de construction (plans modulaires, architecture symbolique, et c.). Les travaux dirigés compléteront ces cours par l'étude de cas pratiques.

Bibliographie sélective :

HECK Ch. (dir.), *Histoire de l'art*, vol. 2, *Moyen Âge : chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, 1996.

<Cote : 709 HIS>

LAVENU M., MATAOUCHEK V., *Dictionnaire d'architecture*, Paris, Gisserot, 1999.

<Cote : 720.3 LAV>

MARTIN R., *L'art grec*, Paris, Librairie générale française, 1994 (coll. Le livre de poche).

<Cote : 709.38 MAR>

ZEVI B., *Apprendre à voir l'architecture*, Paris, Minuit, 1973.

<Cote : 720.1 ZEV>

Validation :

- Ecrit (1h)
- Oral

2.3 Esthétique

Cours : 12h.00 ; TD. : 06h00

Professeurs : Jean-Marie FREY (CM) – Benoît BLANCHARD (TD)

Programme : L'art modifie notre rapport au monde. N'est-il pas un moyen de répondre à l'inquiétude qui marque notre existence ? Mais que vaut cette réponse ? L'artiste nous éloigne-t-il du réel ?

Lectures obligatoires: PLA

TON, *République*, VII. HEGE

L, *Esthétique*.

Validation :

- Ecrit (1h)
- Ecrit (3h)

2.4 Approches plurielles

Cours : 12h.00

- TD : 6h.00 Professeur : Claudie GUER

RY Programme : La couleur dans l'art

Quelle fonction et quel rôle la couleur a-t-elle dans l'architecture, la peinture, la sculpture ? Sert-elle simplement à remplir l'espace entre les lignes ou est-elle œuvre d'art à part entière ? Ce cours, basé sur une approche thématique, propose d'aborder le sujet de la couleur depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours afin d'appréhender comment celle-ci a été pensée, théorisée et surtout utilisée par les artistes. De la polychromie oubliée des monuments antiques et médiévaux, aux œuvres abstraites, en passant par les tensions entre ligne et couleur, le but est ici de donner à l'étudiant un aperçu des relations qui lient art et couleur.

Bibliographie indicative :

« Les couleurs oubliées de l'Antiquité », (dossier de quatre articles), *Pour la science*, n°406, 2011, p. 21-42.

<Cote : 500 RS 118>

GAGE John, *Couleur et culture. Usages et significations de la couleur de l'Antiquité à l'abstraction*, Paris, Thames & Hudson, 2008.

<Cote : 701.85 GAG>

PASTOUREAU Michel, *Bleu, Histoire d'une couleur*, Paris, Seuil, 2000.

<Cote : 701.85 PAS>

1UE3 – MINEURE (cf. livret des Mineures)

1UE4 – MINEURE (cf. livret des Mineures)

Validation :

- Travail personnel

- Ecrit (2h)



1UE5 – UE PREPRO

5.1. PPE

T.D. : 10h.00

Coordination : Isabelle DE VILLARS

Programme : Identifier et explorer des domaines d'activités professionnelles. Rencontrer des professionnels. Comparer les informations recueillies sur les métiers avec les réalités du milieu professionnel. Restituer et présenter les résultats de son travail d'investigation.

Validation : Dossier et oral

5.2 C2i

L'étudiant suit tous les enseignements du C2i niveau (domaines D1 à D5)

Professeurs : Carole BUFFENOIR

Validation : en fonction du domaine

5.3. Méthodologie disciplinaire : le travail universitaire en Histoire de l'art

T.D. : 12h.00

Professeur : Marion DUQUERROY

Programme : ce cours a pour but de favoriser le passage des étudiants du lycée à l'université. Les différentes séances seront ainsi consacrées à la découverte de la méthodologie propre aux études en histoire de l'art (en particulier le commentaire de document), à l'organisation du travail à l'université (cours et travail personnel), et enfin aux recherches documentaires en bibliothèque et sur Internet.

Validation : dossier

1UE6 – UE FIGURE LIBRE (cf. p. 11-13 du Guide de l'étudiant)

Dans le cadre de l'UE Libre, différentes options vous sont accessibles. Vous avez la possibilité d'en changer à chaque semestre :

- ü? Une langue étrangère supplémentaire
- ü? Un atelier ou un enseignement transversal
- ü? La validation d'un engagement personnel
- ü? La validation d'un projet imaginé ou sélectionné par l'étudiant
- ü? Une préparation aux concours
- ü? Ou autre. Par ex. Cours d'anthropologie historique.

SEMESTRE 2

1UE4	MINEURE (au choix) Identique au choix de l'UE3	15	15					4
1UE5	UE PREPRO . PPE/PPE+ et C2i . Méthodologie du travail universitaire		24 12			CC Dossier		4 2 2
1UE6	UE FIGURE LIBRE Langue étrangère/atelier transversal/engagement personnel/préparation concours/ autre)		24			CC		2

Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

1^{ère} session : le mardi 2 mai 2017

2^{nde} session : lundi 19 juin 2017



Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

2UE1 – MAJEURE : Fondamentaux de l'Histoire de l'art

1.1 Histoire de l'art moderne

Cours : 18h.00 -

- T.D. : 12h.00 Professeur : Matteo

GIANESELLI

Programme : La Renaissance italienne (XIV^e-XVI^e siècles) : un art hétérogène

Ce cours sera consacré à l'essor que connut la production artistique en Italie depuis le début du XV^e jusqu'au début du XVI^e siècle. Il s'agira d'examiner la révolution esthétique et intellectuelle portée par les grands artistes du moment, aussi bien dans le domaine de la sculpture que de la peinture. Il faudra s'intéresser aux questions techniques et productives des œuvres majeures de la Renaissance, tout en s'attachant à considérer ces principaux chefs-d'œuvre à la lumière de leur contexte de création, tant artistique, que socio-politique. Si la cité de Florence occupera logiquement une part considérable dans la compréhension de cette époque, une attention particulière sera également donnée à certains centres « périphériques », notamment les grandes cours du Nord de l'Italie, tout comme aux centres essentiels de Venise et de Rome. Une ouverture sur les débuts de la Renaissance française tâchera, enfin, d'identifier les apports de l'Italie dans la construction d'un langage purement national.

Le TD permettra de mettre en place et de perfectionner la méthode du commentaire d'œuvre et de la dissertation en vue des contrôles continus. Les exposés des élèves permettront de revenir et d'approfondir certaines problématiques vues en cours

Bibliographie sélective :

EVERY C., *La sculpture florentine*, Paris, Le Livre de poche, 1996.

<Cote : 735.21 AVE>

COLE Alison, *La Renaissance dans les cours italiennes*, Paris, Flammarion, 1995.

<Cote : 751.730 945 KLI>

HUMFREY P., *La peinture de la Renaissance à Venise*, Paris, Adam Biro, 1996.

<Cote : 759.531 HUM>

Le printemps de la Renaissance. La sculpture et les arts à Florence, 1400-1460, M. BORMAND et B. PAOLOZZI STROZZI (dir.), catalogue de l'exposition, Florence, Palazzo Strozzi, 23 mars-18 août 2013 ; Paris, musée du Louvre, 26 sept. 2013-6 janv. 2014, Paris-Milan, Musée du Louvre-Officina Libraria, 2013.

<Cote : 735.21 PRI>

TURNER R., *La Renaissance à Florence*, Paris, Flammarion, 2001.

<Cote : 709.024 TUR>

Cours : 12h.00 -

- TD : 12h.00 Professeur : Elodie VOILLLOT P
rogramme : Art du XIX^e siècle

1.2 Histoire de l'art contemporain

Validation :

- Ecrit (4h)

- Ecrit/oral

Le XIX^e siècle est une période de grands bouleversements politiques, sociaux et culturels. C'est aussi le moment où l'art français rayonne et où Paris s'affirme à la tête de la création mondiale. À travers une approche chronologique et pluridisciplinaire, nous étudierons, dans ce cours d'introduction à l'histoire de l'art du XIX^e siècle, les différents mouvements artistiques qui se développèrent en France entre 1789 et le début du XX^e siècle.



Les TD seront l'occasion d'approfondir des points spécifiques et surtout de poursuivre l'acquisition des bases méthodologiques du commentaire d'œuvre. Certaines séances se dérouleront au musée des Beaux-Arts ainsi qu'à la galerie David d'Angers.

Bibliographie sélective :

CACHIN Françoise, L'art du XIXe siècle, 1850-1905, Paris, Citadelles Mazenod, 1989.

<Cote : 709.034 ART>

ALLARD Sébastien, DES CARS Laurence, LOYRETTE Henri, L'Art français. Le XIX^e siècle, Paris, Flammarion, 2006.

<Cote : 709.44 ART>

CAHN Isabelle, LOBSTEIN Dominique, WAT Pierre, Chronologie de l'art du XIX^e siècle, Paris, Flammarion, 1998.

<Cote : 709.034 CAH>

DAGEN Philippe, HAMON Françoise, Histoire de l'art XIX^e-XXI^e siècles. Époque contemporaine, Paris, Flammarion, 1995.

<Cote : 709 HIS>

VAUGHAN William, L'art du XIXe siècle, 1780-1850, Paris, Citadelles Mazenod, 1989.

<Cote : 709.034 VAU>

Validation :

- Ecrit/oral
- Ecrit (3h)

1.3 Langue vivante

TD : 12h.00

Professeurs : coord. Tanya WILLOTTE - Centre des langues

Programme : pratique d'une langue vivante (anglais, espagnol). Entraînement écrit et pratique orale en lien avec des questions artistiques liées à la culture des pays de la langue pratiquée.

Validation :

- 1^{ère} session : dossier constitué des épreuves de CC. Attention : l'assiduité au cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée.
- 2^{nde} session : épreuve orale à partir d'un document nouveau.

2UE2 – MAJEURE

2.1 Analyse iconographique II - Introduction

Cours : 12h.00

- T.D. : 06h.00 Professeur : Nathalie LE LUÉL

Programme : Initiation à l'iconographie moderne

Le cours a pour but de donner aux étudiants des outils d'analyse et de compréhension des images créées au cours de l'époque moderne. La première partie du cours sera consacrée à la fonction et aux usages des images dans leur contexte de création : on mettra

ainsi en évidence les particularités de l'iconographie moderne, en particulier renaissance. Dans une seconde partie, à partir de dossiers thématiques, on étudiera la manière dont les œuvres ont été conçues à leur époque par rapport aux sources textuelles et aux modèles iconographiques antérieurs. On se penchera notamment sur l'héritage antique et médiéval, et la façon dont les modèles sont repris et renouvelés au cours de la Renaissance.

Deuxième volet d'une série de cours sur l'image, l'enseignement méthodologique d'icographie se fixe pour objectif de former le regard des étudiants en Histoire de l'art. Par une approche transdisciplinaire, il les aide à acquérir une culture religieuse et profane indispensable à tout historien de l'art, et les entraîne à développer une flexibilité dans l'analyse et la réflexion.

Sources :

- La Bible

- OVIDE, *Les Métamorphoses*, trad. de J.-P. Néraudeau, Paris, Gallimard (coll. Folio), 1992.

<Cote : 873 OVI>

Bibliographie sélective :

AGHION I., BARBILLON C., LISSARRAGUE F., *Héros et dieux de l'Antiquité. Guide iconographique*, Paris, Flammarion, 1994.

<Cote : 704.947 AGH>

DUCHET-SUCHAUX G., PASTOUREAU M., *Guide iconographique, la Bible et les saints*, (coll. Tout l'art), Paris, Flammarion, 1995.

<Cote : 704.948 DUC>

HALLEUX E. de, *Iconographie de la Renaissance italienne*, Paris, Flammarion, 2004.

<Cote : 709.45 HAL>

PANOFSKY E., *Essais d'iconologie. Les thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1967.

<Cote : 701.1 PAN>

Validation :

- Ecrit (1h)
- Oral

2.2 Analyse architecturale II - Introduction

Cours : 12h.00

- T.D. : 06h.00 Professeur : Maï

LE GALLIC Programme :

Constitué de deux ~~vols~~ ^{vols} répartis sur l'année, ce cours a pour premier objectif d'apprendre à maîtriser les outils de l'analyse architecturale (méthode, théories, modes de représentation, vocabulaire, styles, etc.).

Ce second semestre sera consacré à l'étude des périodes allant de la Renaissance au XXe siècle.

Outre l'évolution des styles, nous verrons ainsi comment se met en place une architecture de plus en plus rationnelle. Marquée par une multiplication des traités et théories architecturales, cette grande phase nous permettra de voir comment naît, aux XIXe et XXe siècles, de nouvelles méthodes de production architecturales (ingénierie, etc.) autant que de nouveaux métiers liés à l'architecture. Les travaux dirigés compléteront ces cours par l'étude de cas pratiques.

Bibliographie sélective :

BLUNT A., *Art et architecture en France : 1500-1700*, Paris, Macula, 1983.

<Cote : 709.440 903 1 BLU>

KOOLHAAS R., *New York Délire : un manifeste rétroactif pour Manhattan*, Paris, Parenthèse, 2011.

<Cote : 711.409 74 KOO>

LAVENU M., MATAOUCHEK V., *Dictionnaire d'architecture*, Paris, Gisserot, 1999.

<Cote : 720.3 LAV>

RUSKIN J., *Les sept lampes de l'architecture*, Paris, Houdiard, 2011 (1^{ère} éd. 1849).

<Cote : 720.1 RUS>

ZEVI B., *Apprendre à voir l'architecture*, Paris, Minuit, 1973.

<Cote : 720.1 ZEV>

Validation :

- Ecrit (1h)
- Ecrit (2h)



2.3 Esthétique

Cours : 12h.00 – Professeur : Jean-

Marie FREY TD : 06h00 – Professeur : Benoît BLAN

CHARD Programme : La beauté

La beauté n'est-elle qu'une affaire de goût ? Ne procède-t-elle pas, au contraire, d'une réalité objective, extérieure à la subjectivité ? Ne faut-il pas, avec Platon, distinguer ce qui est beau et ce qu'est le beau, la diversité des belles choses et la nature même de la beauté ?

Bibliographie sélective :

Platon, Hippias majeur

<Cote : 184 PLA

Platon, Phèdre

<Cote : 184 PLA

Kant, Critique de la faculté de juger, I

<Cote : 142.3 KAN>

Validation :

- Ecrit (1h)
- Ecrit (3h)

2.4 Approches plurielles

Cours : 12h.00 -

- TD : 6h.00 Professeur : Nathalie

LE LUEL

Programme : De la lumière dans l'art : réflexions et problématiques

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'envisager de manière comparative et problématique des œuvres d'art de différentes périodes autour d'un thème commun : celui de la représentation plastique et de l'utilisation de la lumière dans l'art, approches qui constituent, depuis de nombreux siècles, des enjeux majeurs de la création artistique. A travers divers chapitres thématiques consacrés par exemple à la représentation de la lumière divine, au travail pictural sur l'ombre et la lumière, etc, le but est d'observer, comment de la période médiévale à l'époque contemporaine, le questionnement autour de la lumière a conduit à différentes approches pratiques et théoriques.

Bibliographie sélective :

CHONE Paulette, BOYER Jean-Claude, SPEAR Richard E., LAVIN Irving, *L'âge d'or du nocturne*, Paris, Gallimard, 2001.

<Cote : 759.04 AGE>

DECTOT Xavier, « Lumière » et « Reflet », dans X. Barral i Altet (dir.), *Dictionnaire Critique d'Iconographie Occidentale*, Rennes, P. U. R., 2003, p. 514-516 et 722-724.

<Cote : 703 DIC>

Couleurs et lumière à l'époque romane, colloques d'Issoire 2005-2007, Revue d'Auvergne, 2011.

<Cote : 701.8 COU>

Le néon dans l'art des années 1940 à nos jours, catalogue de l'exposition, Paris, Maison Rouge, 17 février -20 mai 2012, Paris, Archibooks, 2012.

<Cote : 701.8 NEO>

Lumière sur la couleur, catalogue d'exposition, Ploëzal, Château de la Roche-Jagu, 5 juin - 5 octobre 2010, Paris, Monza, 2010.

<Cote : 701.85 LUM>

Validation :

- Travail personnel
- Ecrit (2h)



2UE3 – MINEURE (cf. livret des Mineures)

2UE4 – MINEURE (cf. livret des Mineures)

2UE5 – UE PREPRO

5.1. PPE

T.D. : 10h.00

Coordination : Isabelle DE VILLARS

Programme : Identifier et explorer des domaines d'activités professionnelles. Rencontrer des professionnels. Comparer les informations recueillies sur les métiers avec les réalités du milieu professionnel. Restituer et présenter les résultats de son travail d'investigation.

Validation : Dossier et oral

5.2 C2i

L'étudiant suit tous les enseignements du C2i niveau (domaines D1 à D5)

Professeurs : Carole BUFFENOIR

Validation : en fonction du domaine

5.3. Méthodologie du travail universitaire (MTU)

T.D. : 12h.00

Professeur : coord. Sophie ROCH-VEIRAS

Programme : Apprendre à apprendre

Cf. Guide de l'étudiant

Validation : dossier

1UE6 – UE FIGURE LIBRE (Cf. Guide de l'étudiant)

Dans le cadre de l'UE Libre, différentes options vous sont accessibles. Vous avez la possibilité d'en changer à chaque semestre :

- ü? Une langue étrangère supplémentaire
- ü? Un atelier ou un enseignement transversal
- ü? La validation d'un engagement personnel
- ü? La validation d'un projet imaginé ou sélectionné par l'étudiant
- ü? Une préparation aux concours
- ü? Ou autre. Par ex. Cours d'anthropologie historique.

Contacts :

Responsable de formation L1 : Maï Le Gallic – mlegalli@uco.fr

Bureau : R220 - 2^e étage du bâtiment Rabelais

Responsable administrative pour les formations de Licence : Sylvie Lami - sylvie.lami@uco.fr

Bureau : 515 (5^e étage du bâtiment Bazin) absente le mercredi après-midi

Accueil de la Faculté des humanités : Marie-Hélène Besnard

Bureau : 511 (5^e étage du bâtiment Bazin)

Téléphone : 02.41.81.66.61

Horaires d'ouverture : - du lundi au mercredi de 8h.30 à 12h.00 et de 14h.00 à 17h.00.

- le jeudi 8h30-12h00

- le vendredi de 8h30 à 16h00.